

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > AXES > TRANSFORMATION(S) DU SERVICE PUBLIC > **AXE 5 : PUBLICATIONS**

Existe-t-il un droit public méditerranéen ?, actes de colloque sous la direction de M. Touzeil-Divina

LE 11 NOVEMBRE 2016

Actes des deux journées d'étude(s) qui se sont déroulées à Rabat (à l'Université Mohammed V) les 28 & 29 octobre 2015



Réunissant des contributeurs - universitaires & praticiens - issus d'une dizaine de pays du bassin méditerranéen, l'ouvrage se propose d'interroger l'existence d'un (ou de plusieurs) droit(s) public(s) méditerranéen(s) ou plutôt « en Méditerranée ». Pour ce faire, après avoir présenté la démarche propre au Laboratoire Méditerranéen de Droit Public et abordé des questions de méthodologie(s), ce sont différents aspects publicistes qui seront analysés : la place de la Constitution, celle des religions, les frontières du (des) droit(s) administratif(s) ainsi que le rôle des juges de ce droit public en Méditerranée. Enfin, ne méconnaissant pas son passé, l'opus questionne le futur d'un droit public méditerranéen à l'aune des mouvements de globalisation, d'eupéanisation et d'internationalisation